

Paris, le 13 mars 2019

RALLYE

Annulation d'actions

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 mars 2019, a décidé d'annuler 1 645 118 actions de la Société, d'une valeur nominale de 3 €, acquises par la Société dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le capital social est ainsi ramené de 161 214 798 € à 156 279 444 €, divisé en 52 093 148 actions de 3 €, entièrement libérées.

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73